

CONDITIONS PARTICULIÈRES

UNIVERS SEMANTIQUE METIER - CREATION ET MAINTENANCE DE SITE INTERNET
SUIVI ET OPTIMISATION DU REFERENCEMENT – NOM DE DOMAINE

1. Champ d'application

Les présentes conditions particulières (ci-après « les Conditions Particulières ») s'appliquent, en plus des Conditions Générales, lorsque le Client a passé commande auprès du Prestataire, de prestations donnant lieu à la création (ou refonte) d'un site internet, la maintenance applicative du site, ou encore le suivi et l'optimisation du référencement du site internet.

Les prestations réalisées par le Prestataire sont celles décrites sur son site internet <https://www.vertical-apps.com/>

Ces prestations sont en principe proposées sous la forme d'un abonnement de 24 mois minimum (Forfait TPE / standard / Pro / Premium).

Le Prestataire peut également être amené à réaliser diverses prestations ponctuelles, non soumises à abonnement, à la demande du Client, notamment en matière de communication et de marketing.

L'ensemble des prestations réalisé pour le Client est fixé dans le ou les Devis signé(s).

Certains abonnements sont soumis à des conditions d'éligibilité :

-le Forfait TPE est réservé aux artisans, commerçants, et aux TPE ayant moins de 5 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 300K euros

-le Forfait Standard est réservé aux TPE de 5 salariés et plus et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 300K euros et 800K euros

Les prestations fournies peuvent porter sur :

- ✓ La constitution de l'Univers Sémantique Métier du Client (USM)
- ✓ L'accès à la Plateforme SEO Vertical Square Analyser <https://app.vertical-square.com/>
- ✓ La création (ou refonte) et la maintenance applicative de site internet
- ✓ Le suivi et l'optimisation du référencement naturel du site internet du Client sur le moteur de recherche Google

2. La constitution de l'Univers Sémantique Métier (USM) du Client

Lorsque cette prestation est prévue dans la Commande, le Prestataire constitue à la demande du Client, un Univers Sémantique Métier (USM) destiné à améliorer le trafic vers son site internet, à partir des résultats naturels sur Google.fr (référencement naturel).

L'Univers Sémantique Métier du Client est composé de thèmes, sous thèmes et de mots clés correspondant au métier du Client. Le nombre de mots-clés sélectionnés varie selon la formule d'abonnement souscrite par le Client.

Les mots clés correspondent à ce que recherchent dans Google, les internautes qui souhaitent trouver les produits ou services proposés par le Client sur son site internet.

Le Client est entièrement associé à la constitution de l'USM.

Le Client est d'abord invité à communiquer au Prestataire toute information utile sur son vocabulaire métier, ses produits et services.

Le Prestataire constitue ensuite une proposition d'USM sur la base des informations fournies par le Client.

Le Client devra, dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la remise de cette proposition (sauf délai différent prévu au Devis), donner son approbation écrite pour l'une d'entre elles.

Durant le délai visé, le Client pourra émettre par tout moyen à sa convenance des remarques permettant au Prestataire d'adapter l'USM, dans la limite maximum de 2 allers/retours. Toute nouvelle demande de modification au-delà pourra faire l'objet d'un nouveau Devis et donc d'une facturation supplémentaire.

Le Client s'engage à vérifier que les éléments composant l'USM sont conformes à la réglementation qui lui est applicable, notamment en matière d'information légale et de pratique commerciale.

A défaut de retour du Client dans ce délai, les propositions seront réputées acceptées sans réserve par ce dernier.

3. L'accès à la Plateforme SEO Vertical Square Analyser

Lorsque cela est prévu dans la Commande, le Client bénéficie d'un droit d'accès, pendant toute la durée de son abonnement, à la Plateforme SEO Vertical Square Analyser <https://app.vertical-square.com/> conformément aux Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

Les services proposés par la Plateforme sont principalement les suivants :

- mise à disposition de l'USM du Client
 - positionnement de sites internet concurrents du Client
 - structure conseillée de site internet sur la base de l'USM (Menu et arborescence)
 - estimations de trafic et de conversions possibles sur la base de l'USM
 - tableaux de bord statistique
- Les services de la Plateforme dont bénéficie le Client sont ceux en vigueur au jour de sa Commande.

Le Prestataire se réserve la possibilité de modifier les services de la Plateforme, notamment de supprimer, d'ajouter des fonctionnalités, de faire évoluer l'hébergement, etc.

Concernant les services faisant l'objet d'un abonnement en cours, le Client est informé par courrier électronique de toute modification de nature à dégrader ou diminuer de manière substantielle lesdits services, au moins trente (30) jours ouvrés avant la mise en œuvre de la modification. Le Client pourra dans ce cas résilier son abonnement par courrier recommandé avec accusé de réception, dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification de la modification. Le Client sera alors redevable du prix de son abonnement au prorata de son utilisation, jusqu'au terme anticipé de ce dernier.

4. La création et la maintenance applicative de site internet (CSW)

Lorsque cela est prévu dans la Commande, le Prestataire réalise pour le Client des prestations de création (ou de refonte) de site internet, à partir de l'USM définie à l'article 3, ainsi que des prestations de maintenance applicative.

4.1 Réalisation ou refonte d'un site internet

Un site internet est (ou site web) est un ensemble de pages web et de ressources reliées par des hyperliens, défini et accessible par une adresse web. Selon la Commande, le site peut être un site vitrine ou un site e-commerce réalisé à partir d'un CMS choisi en accord avec le Client.

Le site réalisé est responsif, c'est-à-dire adapté à toutes les résolutions d'écran (ordinateur, tablette, téléphone portable).

Le Prestataire réalisera les Prestations de réalisation de site prévues dans la Commande.

Après signature du devis, les 5 étapes de réalisation ou de refonte du site internet sont les suivantes :

1. Définition des besoins du Client
2. Conception et construction du site
3. Réalisation proprement dite du site
4. Recette du site
5. Mise en production du site

Lors de la conception et la réalisation du site, le Prestataire intégrera l'USM du Client, constituée conformément à l'article 3 des présentes.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de réaliser le site internet dans les délais convenus entre les Parties. Toutefois, les délais indiqués par le Prestataire sont purement indicatifs et ne sauraient en aucun cas constituer une obligation de résultat.

Le Client devra participer activement au projet et valider formellement chaque étape de réalisation du site.

Étape 1 : Définition des besoins du Client

Le Client est invité à communiquer au Prestataire son expression de besoins. Il est toutefois informé et accepte expressément que les formules d'abonnement proposées par le Prestataire ne portent pas sur la réalisation d'un site internet sur mesure (sauf en matière de webdesign si cette option payante a été souscrite).

Si l'expression de besoins du Client ne correspond pas à la formule d'abonnement souscrite, le Prestataire pourra lui adresser un Devis complémentaire ou modifié pour signature.

Étape 2 : Conception et construction du site

Le Client est entièrement associé à cette étape importante, au cours de laquelle la structure et l'arborescence du site seront définies, sur la base de l'USM.

C'est également lors de cette étape que le design du site sera défini, en fonction du forfait d'abonnement souscrit (sélection et adaptation d'un Template préexistant, graphisme optimisé, création sur mesure en cas d'option souscrite).

Le Prestataire pourra éventuellement proposer au Client un zoning ou une maquette fonctionnelle du site afin d'aider le Client à mieux visualiser le rendu du futur site.

Le Client est invité à valider cette étape 2 avant l'activation de l'étape 3. Le Client devra faire cette validation, dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la remise des éléments au Client.

En cas de réalisation d'une maquette, le délai de 10 jours pour approuver cette maquette commencera à compter de la remise de la maquette (sauf délai différent prévu au Devis).

Durant ce délai, le Client pourra faire des remarques permettant au Prestataire d'adapter la maquette afin de la rendre conforme à ce qui avait été convenu lors de l'étape 1, dans la limite maximum de trois allers/retours.

Toute nouvelle demande de modification de la maquette pourra faire l'objet d'un Devis complémentaire et donc d'une facturation supplémentaire.

En cas de refus complet de la maquette par le Client dans le délai de 10 jours ouvrés (sauf délai différent prévu au Devis), les Parties se rencontreront pour redéfinir les modalités du contrat, le prix convenu et les délais d'exécution.

Le défaut de retour du Client dans le délai de 10 jours vaudra approbation tacite des prestations réalisées par le Prestataire au cours de l'étape 2 dans leur dernière version.

Étape 3 : Réalisation du site

Une fois que l'étape de conception est terminée et validée par le Client, le Prestataire assure la réalisation ou la refonte proprement dite du site internet.

Le Prestataire pourra en particulier assurer les prestations suivantes, en respectant les standards HTML et conformément au Devis du Client :

- installer le site en construction sur un serveur de préproduction
- réaliser l'installation et le paramétrage du logiciel socle choisi par le Client
- installer les extensions logicielles sélectionnées en accord avec le Client et les paramétrer (les éventuelles extensions payantes souhaitées par le Client sont en plus du prix du forfait d'abonnement)
- concevoir et réaliser d'éventuels adaptations de code sources (du logiciel socle, du thème et/ou des extensions logicielles)
- mettre en place d'éventuels connecteurs ou encore API entre le site et un ou de ou des autres logiciel(s) utilisé(s) par le Client
- mettre en forme les pages du site (CSS)
- intégrer les contenus fournis par le Client, mettre en forme les photos et le texte, mise en place des contenus statiques

C'est également lors de cette étape 3 que le Prestataire met en place une structuration du site adapté au référencement naturel sur la base de l'USM (arborescence, codes, titres, balises, URL, etc.).

Étape 4 : Recette du site

Au terme de l'étape 3, le Prestataire livrera au Client le site pour approbation.

Sauf indication contraire du Prestataire, la livraison se matérialise par l'envoi au Client d'une URL d'accès au serveur de préproduction.

La procédure de recette a pour objectif de permettre au Client de vérifier la conformité du site au Devis du Client.

Le Client s'engage à procéder à la recette du site dans le délai de 15 jours ouvrés à compter de sa livraison (sauf délai différent prévu au Devis), et à faire un retour au Prestataire dans ce délai.

Le Prestataire corrigera l'ensemble des anomalies éventuellement remontées par le Client.

Si aucune anomalie n'est détectée, le Client procèdera à la réception sans réserve du site en signant un PV de réception.

A défaut de retour du Client dans le délai de 15 jours, le site sera réputé accepté sans réserve par ce dernier.

Le Client s'engage par ailleurs à fournir au Prestataire les contenus du site internet au plus tard lors de cette phase de recette.

Étape 5 : Mise en production du site

Une fois le site validé par le Client au cours de la phase de recette, et sauf accord contraire du Client, le Prestataire procèdera à son installation sur le serveur de production désigné par le Client.

Cette installation interviendra au plus tard 2 mois à compter de la validation du site, et ce, même si le Client n'a pas fourni la totalité de ses contenus.

Le Client disposera d'un accès en tant qu'administrateur du site internet, et pourra donc, de manière autonome, réaliser toute modification du site.

Le Client a la possibilité à partir du site, de créer et gérer directement les droits d'utilisateurs tiers.

Le Client est entièrement responsable de l'usage et de la gestion qu'il fait de ses identifiants et de ceux qu'ils communiquent à ses utilisateurs pour accéder et administrer le site.

Si cela est prévu au Devis, le Prestataire assurera la formation du Client à l'utilisation et à l'administration du site internet dans les 30 jours suivant sa mise en production. La durée et les modalités de cette formation seront précisées dans le Devis.

4.2 Maintenance applicative du site internet

Une fois le site réalisé et mis en production, le Prestataire assure la maintenance du site internet tout au long de la durée de l'abonnement du Client.

Selon le forfait d'abonnement souscrit, le Client bénéficie d'un nombre d'heures d'intervention mensuel (1h – 2h – 4h).

Les heures de maintenance non utilisées sur un mois sont reportables les mois suivants.

Toutefois, les heures non utilisées aux termes de l'abonnement sont perdues et ne donnent lieu à aucun avoir, ni remboursement.

Les prestations de maintenance réalisées incluent dans le forfait d'abonnement sont les suivantes :

Maintenance préventive

Le Prestataire peut être amené à réaliser différentes prestations de maintenance préventive, telles que :

- des sauvegardes régulières
- des mises à jour (CMS, extension, thème, etc.)
- des nettoyages (spams, base de données)
- une surveillance de la sécurité (logiciel malveillant, vulnérabilité, etc.)
- une surveillance des performances, de la disponibilité, etc.

Maintenance corrective

Le Prestataire peut être amené à réaliser différentes Prestations de maintenance corrective, visant à corriger des anomalies provenant du site internet et qui seraient signalées par le Client.

L'anomalie désigne un bogue, une erreur, une panne, un dysfonctionnement, intrinsèque au site et empêchant l'utilisation et/ou l'exploitation normale de tout ou partie de ce dernier.

Le forfait d'abonnement n'inclut cependant pas les problèmes qui ne constituent pas des anomalies intrinsèques au site (dysfonctionnement lié au serveur, problème provenant d'une mauvaise utilisation du site par le client ou un tiers, etc.).

Toute intervention demandée par le Client pour remédier à ces problèmes donnera lieu à l'établissement d'un Devis complémentaire et donc à une facturation supplémentaire.

Maintenance évolutive

La maintenance évolutive consiste pour le Prestataire à intervenir à la demande du Client pour créer de nouvelles pages du site internet.

Toutefois, l'amélioration ou la création de nouvelles fonctionnalités sur le site internet ne sont pas comprises dans le forfait d'abonnement.

En cas de demande du Client en ce sens, le Prestataire lui adressera un Devis complémentaire.

4.3 Dispositions relatives aux traceurs (cookies, pixel invisible, fingerprinting, local storage, cookie flash, etc.).

Le Prestataire met en place sur le site du Client les traceurs nécessaires à son fonctionnement et/ou qui facilitent son fonctionnement.

Par ailleurs, lors de l'étape 1 de création du site, le Prestataire propose au Client d'installer des cookies tiers de mesures d'audience du site.

Lors de cette étape, le Client a la possibilité de s'opposer à cette proposition et/ou de proposer d'intégrer d'autres types de traceurs de mesures d'audience.

Sauf opposition formulée par écrit par le Client au plus tard à la fin de l'étape 1, le Prestataire considèrera que le Client est d'accord avec sa proposition et installera sur le site des cookies Google Analytics.

Tout autre type de traceurs ne sera installé sur le site, que sur instructions écrites du Client. Cela concerne notamment :

- les cookies de personnalisation des contenus du site en fonction de son utilisation
- les cookies publicitaires (pour envoyer de la publicité)
- les cookies de partage sur les réseaux sociaux (pour partager des contenus du site sur les réseaux)

Le Prestataire intégrera sur le site internet un bandeau cookies conformément aux instructions du Client.

Le Prestataire peut être amené à réaliser le paramétrage des traceurs relatif à leur durée ainsi qu'à leur déclenchement en fonction des choix réalisés par les internautes, si cela est prévu dans le Devis. Dans ce cas, le Client s'engage à vérifier et valider le paramétrage effectué et en est exclusivement responsable.

Le Client, en sa qualité de responsable de traitement des données personnellement collectées par les traceurs, s'engage à respecter l'ensemble des obligations qui lui incombent en application de la réglementation sur les traceurs, telles que notamment les obligations d'information des personnes concernées, les demandes d'autorisation éventuelles, l'existence des bases légales des traitements, etc.

4.5 Prérequis incombant au Client

Le Client fait son affaire de la conclusion de contrats avec un fournisseur d'accès à Internet.

Selon les besoins exprimés par le Client, ce dernier pourra être amené à devoir souscrire directement à des solutions proposées par des tiers devant fonctionner avec le site internet, telles que notamment un module de paiement, un système de géolocalisation, ou encore un système de gestion des cookies.

Lors de l'étape 1, le Client donnera ses instructions précises au Prestataire à ces sujets. Une fois les contrats souscrits par le Client auprès de ces prestataires tiers, le Prestataire procèdera conformément au Devis et aux instructions du Client à la mise en place de ces solutions tierces sur le site internet.

Le Prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable du non-fonctionnement et des dommages causés par ces solutions tierces intégrées au site internet.

Si le Prestataire est amené à accéder aux comptes client sur ces solutions tierces à la demande du Client, ce dernier s'engage à lui fournir des accès autorisés et dédiés.

Le Client devra, préalablement à l'intervention du Prestataire, obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès des titulaires des droits de propriété intellectuelle afférents aux matériels, logiciels ou progiciels qu'il met à la disposition du Prestataire pour la réalisation des Prestations, à savoir les API de paiement, de géolocalisation et de traduction ou autres.

Le Client se prémunit contre les dommages dont peuvent faire l'objet les fichiers, mémoires d'ordinateurs et tout autre élément qu'il confie au Prestataire. Il réalise notamment ses propres sauvegardes.

Le Client est seul responsable :

- de l'utilisation qu'il fait du site internet,
- des finalités pour lesquelles il l'utilise,
- de l'utilisation des résultats fournis par le site internet,
- du contenu et de la qualité des fichiers ou documents qu'il met sur le site ou remet au Prestataire.

Le Client s'engage à utiliser le site développé par le Prestataire qu'à des fins licites, conformément à la loi, à la réglementation en vigueur, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

4.6 Conditions particulières au service de Certificat Électronique SSL

Sauf si le Client a déjà son propre certificat, le Prestataire installe par défaut sur le site internet du Client un Certificat SSL (Certificat électronique). Ce Certificat est lié au nom de domaine choisi par le Client et n'est pas transférable. Sauf instruction contraire du Client, le certificat souscrit est Let's Encrypt.

Let's Encrypt est une autorité de certification gratuite, automatisée et ouverte mise à disposition par la société d'utilité publique [Internet Security Research Group \(ISRG\)](https://letsencrypt.org/fr/) : <https://letsencrypt.org/fr/>

Le Client mandate le Prestataire en tant qu'intermédiaire pour intervenir auprès de l'autorité de certification, accepter les accords de souscription et procéder à la commande auprès de cette autorité. Le Client autorise le Prestataire à transmettre à l'autorité de certification toute information qui lui serait demandée dans le cadre de la fourniture du service de Certificat SSL.

L'autorité de certification procédera au processus de validation du Certificat SSL demandé par le Client. Le Client sera directement contacté par l'autorité de certification. Le Prestataire rappelle au Client que celui-ci doit, dans le cadre de la fourniture du service de Certificat SSL, communiquer au Prestataire ses coordonnées exactes et régulièrement mises à jour. Le Client reconnaît que le Certificat Électronique est susceptible de faire l'objet d'une annulation dans le cas où le Client fournirait des coordonnées et des informations incorrectes.

Le Certificat peut être gratuit (Let's Encrypt) ou payant, si le Client choisi un autre Certificat. S'il est payant, son prix sera indiqué sur le Devis du Prestataire.

Le Prestataire tient à rappeler que son rôle est celui d'intermédiaire auprès de l'autorité de certification. Ainsi, si lors du processus de vérification aux conditions d'éligibilité d'un Certificat SSL, l'autorité de certification refuse de délivrer le Certificat électronique, le Prestataire n'est aucunement responsable. Aucun paiement versé par le Client au Prestataire au titre du service de Certificat SSL souscrit ne sera remboursable.

Un Certificat SSL peut être résilié sur le champ ou à la date spécifiée dans le préavis : par chaque partie si l'autre commet une infraction importante

d'une condition des présentes Conditions Particulières et que cette dernière (dans le cas d'une infraction pouvant être remédiée) n'est pas remédiée dans les vingt (20) jours ouvrés suivant une demande écrite de l'autre partie demandant la résolution du litige, ou par chaque partie s'il se produit un problème d'insolvabilité chez l'autre partie ou que cette autre partie cesse d'exercer ses activités. Seul le titulaire du Certificat SSL est autorisé à solliciter la révocation de ce dernier à tout moment, y compris avant son expiration. Dans un tel cas, le Client doit immédiatement cesser d'utiliser son Certificat SSL. Le Prestataire ne procédera à aucun remboursement. Le Prestataire ne sera pas tenu responsable pour les pertes et préjudices causés lors de la période de temps entre la demande de révocation faite par le Client et l'effective révocation exécutée par le Prestataire.

5. Le Suivi et l'Optimisation du référencement du Client (CSO)

Lorsque cela est prévu dans la Commande, le Prestataire réalise pour le Client des prestations de suivi et d'optimisation du référencement du site internet du Client sur Google.fr.

La fréquence de ce suivi dépend de la formule d'abonnement souscrite par le Client.

5.1 Le suivi et l'optimisation portent sur les éléments suivants :

- suivi, analyse et reporting du trafic et du positionnement du site internet du Client sur Google.fr à partir de l'USM
- suivi, analyse et reporting du positionnement de sites concurrents à celui du Client (dans la limite de 5)
- suivi et analyse de la structuration du site (arborescence, codes, titres, balises, URL, etc.)
- mise à jour éventuelle des thèmes, sous thèmes et mots clés composant l'USM en accord avec le Client
- création de backlinks, suivi, analyse et optimisation de ces derniers (liens hypertextes en provenance d'une page web en direction d'une autre page web, du point de vue de la page web de la destination)
- rédaction de contenus sur le site internet, intégrant des mots-clés de l'USM, suivi et modification de ces contenus en fonction des résultats de référencement

5.2 Concernant la rédaction de contenus de référencement, il est prévu ce qui suit :

Un planning éditorial est proposé au Client sur 6 ou 12 mois.

Le Client devra, dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la remise de chaque proposition (sauf délai différent convenu entre les Parties), donner son approbation écrite pour l'une d'entre elles.

Durant le délai visé, le Client pourra émettre par tout moyen des remarques permettant au Prestataire d'adapter ses propositions, dans la limite maximum de 2 allers/retours. Toute nouvelle demande de modification en plus fera l'objet d'un nouveau Devis.

A défaut de retour du Client dans ce délai, les propositions faites par le Prestataire seront réputées refusées par ce dernier.

Une fois validées, le Client donne instruction au Prestataire d'intégrer les contenus sur le site internet.

Le Client est informé que le Prestataire ne rédige aucun texte juridique.

Les mentions juridiques rendues obligatoires par la réglementation incombent exclusivement au Client (ex : positionnement et textes des cases à cocher, politique d'utilisation des données personnelles, conditions générales de vente, conditions générales d'utilisation, mentions légales, mentions relatives au bandeau cookies, termes et appellations protégés, etc.).

Tous les textes proposés par le Prestataire devront être entièrement relus, vérifiés et validés par le Client.

Ce dernier doit notamment vérifier que chaque rédaction proposée ne comporte pas d'erreur, d'inexactitude ou d'imprécision par rapport à son métier, ainsi qu'à ses produits et/ou services.

Il vérifie également que la rédaction proposée est conforme à la réglementation qui lui est applicable, notamment en matière d'information légale et de pratique commerciale.

Le Client s'engage à fournir au Prestataire toutes les corrections nécessaires, avant publication.

Le Prestataire n'est en aucun cas responsable du contenu rédigé.

Le Prestataire n'assume par ailleurs aucune responsabilité en tant qu'éditeur du site et de direction de la publication.

6. Enregistrement du nom de domaine du site internet

Il appartient par principe au Client de faire les démarches nécessaires à l'enregistrement et au renouvellement du nom de domaine du site internet, ces dernières n'étant pas intégrées dans les formules d'abonnement.

Toutefois, si cela est prévu dans le Devis, le Prestataire réalise les formalités d'enregistrement du nom de domaine du site internet choisi par le Client, étant précisé que le dépôt est fait au nom du Client.

Ce dernier reste entièrement responsable du choix du nom de domaine, de sa validité, de sa disponibilité et de son renouvellement. Il lui incombe également de régler les frais de dépôts et renouvellement de son nom de domaine.

7. Entrée en vigueur et durée des prestations

Les Prestations comprises dans l'abonnement du Client entrent en vigueur à la date de signature du Devis correspondant, sauf date contraire indiquée sur le Devis.

Lorsque les prestations de maintenance succèdent à des prestations de réalisation par le Prestataire d'un site internet, les prestations de maintenance commencent à compter de la mise en production du site.

Pour les abonnements, la durée d'engagement initial est de 24 mois.

Au terme de cette durée initiale, les prestations se prorogent automatiquement pour des périodes de même durée. Chaque Partie pourra toutefois notifier par écrit à l'autre Partie son intention de mettre fin aux Prestations, sous réserve de respecter un préavis de deux mois avant l'échéance. Le tarif de l'abonnement convenu reste cependant intégralement dû jusqu'au terme prévu si la rupture avant terme est à l'initiative du Client.

8. Conséquence de la fin de l'abonnement

Lorsque l'abonnement n'est pas renouvelé, le Client peut continuer à utiliser le site internet réalisé par le Prestataire.

Cependant, les Prestations de maintenance ainsi que les Prestations de suivi et d'optimisation de référencement prendront fin au terme de l'abonnement, sauf accord contraire des Parties

Le Client pourra conserver l'USM constituée par le Prestataire (un export pourra lui être fourni sur demande de sa part) mais il n'aura plus accès à la Plateforme SEO Vertical Square Analyser <https://app.vertical-square.com/>

9. Réversibilité des prestations

Une réversibilité des prestations peut être réalisée par le Prestataire en cas de demande expresse du Client au terme du Contrat. Cette Prestataire donnera lieu dans ce cas à la signature d'un Devis séparé.

Au cours de cette Prestation, le Prestataire apportera au Client l'assistance nécessaire pour faciliter la reprise des Prestations, par le Client directement ou confiées à un autre prestataire.

Le Prestataire transmettra au Client ou au nouveau prestataire les informations lui permettant de retrouver le niveau de compétence nécessaire à une reprise des prestations sans rupture, étant entendu que le savoir-faire du Prestataire ainsi que tout élément protégé par un droit de propriété intellectuelle du Prestataire ou d'un tiers sont expressément exclus du champ de la réversibilité.

Dernière mise à jour le 23/03/2022